

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

Par arrêté préfectoral n° 2016/BPUP/142 du 20 septembre 2016, a été prescrite l'enquête préalable à l'autorisation sollicitée par la Communauté de communes de Grand Lieu, parc d'activités de Tournebride, 1 rue de la Guillauderie, CS 30003, 44118 La Chevrolière, concernant le projet d'extension de la zone d'activités de Grand Lieu sur le territoire de la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, opération réglementée en application du code de l'environnement et notamment les articles L.214-1 à L.214-6.

Cette enquête aura lieu du **vendredi 14 octobre 2016 au lundi 14 novembre 2016 inclus**, soit pendant 32 jours consécutifs, dans la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

M. Jean-Christophe PEUREUX, architecte paysagiste retraité, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire. M. Yves PENVERNE, ingénieur en chef territorial, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête sera déposé, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu où toute personne pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public et formuler ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur à la mairie de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (24 rue de l'Hôtel de ville 44310).

Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations des intéressés en mairie de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu aux jours et heures suivants :

- le vendredi 14 octobre 2016 de 9 h 00 à 12 h 00
- le lundi 24 octobre 2016 de 14 h 00 à 17 h 00
- le mercredi 2 novembre 2016 de 9 h 00 à 12 h 00
- le lundi 7 novembre 2016 de 14 h 00 à 17 h 00
- le lundi 14 novembre 2016 de 14 h 00 à 17 h 00.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de Loire-Atlantique (<http://loire-atlantique.gouv.fr>) et mis à la disposition du public en mairie de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet pourra être demandée auprès du pétitionnaire : Communauté de communes de Grand Lieu, parc d'activités de Tournebride, 1 rue de la Guillauderie, CS 30003, 44118 La Chevrolière.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet de Loire-Atlantique assortie de prescriptions ou un refus.